



SECTION DE BORDEAUX

CHS-CT du 17/01/2013 : LES RAISONS DU BOYCOTT

Le CHS-CT de la Gironde compétent en ce qui concerne la douane sur les trois départements de la Direction régionale était convoqué ce 17 janvier 2013.

Plusieurs points d'informations ne nécessitant pas de prises de décisions devaient y être abordés, mais il était convoqué d'abord et avant tout pour émettre un avis sur plusieurs projets de fermetures concernant des services de la DR de Bordeaux.

En effet, le CHS CT doit donner un avis sur ces projets qui ont été annoncés aux représentants des personnels lors du comité technique du 29 novembre dernier.

Suite à cet avis, le Directeur Interrégional a prévu de proposer ces funestes projets au vote lors d'un CTSD le 7 février prochain.

2 mois et demi entre l'annonce des fermetures des recettes locales de Cadillac et Castillon (pétition de plusieurs centaines de signatures de viticulteurs contre ces fermetures), de la Brigade du Verdon et du Bureau de Douane de Périgueux et le vote en CTSD.

C'est cela la réalité du dialogue social que le Directeur interrégional met en oeuvre !

La CGT n'acceptera jamais que l'évaluation des conséquences de ces fermetures sur la santé des agents concernés soit réalisée avec tant de désinvolture et de mépris pour les personnels et les instances de consultation.

En ce qui concerne le CHS CT, les différentes OS de la douane et des finances publiques déplorent unanimement la pauvreté du contenu des documents produits par la direction des douanes.

Aucune donnée chiffrée permettant d'évaluer le transfert des charges de travail n'a été communiquée.

Aucune commission immobilière n'a été convoquée pour démontrer la faisabilité du projet et les conditions d'accueil pour les agents déplacés.

L'accroissement très conséquent des risques liés aux déplacements domicile/travail ou professionnels n'est pas évalué.

Plusieurs agents concernés vont se retrouver en surnombre dans des structures sans avoir de réelle lisibilité sur leur avenir proche.

Nous rappelons que pour demander l'avis du CHS CT, il convient de communiquer à l'ensemble de ses représentants un véritable projet détaillé et réfléchi et non pas un relevé de décisions.

Au nom de l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CHS CT une demande de report de ces projets a été adressée au Président du Comité.

Sans réponse de sa part, les Organisations Syndicales CGT Finances Publiques 33, SNAD CGT, Solidaires Finances Publiques et Solidaires Douane ont donc décidé de boycotter

cette instance pour protester contre ce déni des prérogatives du CHS-CT.

Le quorum de cette instance n'étant pas été atteint, elle sera re-convoquée ultérieurement.

La CGT compte ainsi profiter du délai avant la re-convocation d'un prochain CHS CT pour continuer la mobilisation auprès des personnels, des élus locaux et de la population en général.

Les représentants CGT au CHS-CT